



CLUB D'ÉDUCATION CANINE DE LANRODEC

Club affilié à la société Canine de Bretagne
Habilitation CUN-CBG/Société Centrale Canine N° H.A.1506



Concours de ring les 30/06 et 01/juillet 2018

Juge : Mr HEDE Richard

Hommes Assistants :

Mr NICOLIN Guillaume (N2)

Mr HEYN Kevin (N1)

Mr LIFFER Glenn (N2)

PROPRIÉTAIRE :

Nom : Prénom :

CONDUCTEUR (si différent du propriétaire):

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel :

Adresse Email :

CLUB : REGIONALE :

Nom du Chien: **Race :** **Sexe :** Male Femelle



← Etiquette obligatoire pour les chiens ayant un carnet de travail

ENGAGEMENT: CSAU BREVET RING 1 RING 2 RING 3

A expédier avant le 14 Juin 2018 à :

M Jean-François FER
Beaupré 22170 PLOUAGAT

Documents à joindre à cet engagement :

- Photocopie du certificat de naissance et/ou carte de tatouage pour les CSAU
- Chèque de 15 € par engagement (25 € si CSAU + Brevet) à l'ordre du CECL
- 2 étiquettes supplémentaires de licence 2018

Tout conducteur est responsable des préjudices et accidents corporels ou matériels pouvant être causés par son chien. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.

Signature concurrent :

Signature président et cachet du club :